



## PRENDRE LA CLÉ DES CHAMPS AU TEMPS DE LA COVID-19 par Annie Lamalice, Montréal

Extraits d'un article tiré de « Géolibre », une revue publiée par les étudiants du département de géographie de l'Université de Montréal. L'auteure de l'article, Annie Lamalice est diplômée 2020 au doctorat en géographie et membre de CIEL.

**En les amplifiant de façon soudaine, la pandémie de la COVID-19 a révélé au grand jour les inégalités socio-économiques de santé qui existent entre différents secteurs de Montréal. Le confinement a forcé une grande partie de la population à recentrer son existence sur les environs très rapprochés de son domicile et tous n'ont pas eu accès à un environnement équivalent.**

Bien qu'il ne soit pas le seul facteur à considérer, notre environnement urbain a un impact sur notre santé, comme en témoigne l'espérance de vie qui varie de plusieurs années entre les quartiers montréalais les plus aisés et ceux où les indices de défavorisation sont les plus alarmants. Cette différence atteint presque 11 ans lorsque l'on compare Hochelaga-Maisonneuve (74,2 ans) et Ville Saint-Laurent (85 ans)<sup>1</sup>. Certains facteurs de risque à l'origine de ces inégalités peuvent être observés depuis le ciel. À l'échelle de l'île, les grands parcs et les ruelles vertes des quartiers centraux qui s'étendent sur les pourtours du Mont-Royal tranchent avec les raffineries de l'est, les bords d'autoroute et autres îlots de chaleur urbains. À une échelle plus fine, le contraste net entre l'îlot de verdure tacheté du bleu azur des piscines creusées de Ville Mont-Royal et le gris de l'asphalte et du bitume dominant du côté de Parc-Extension suggère un accès inégal aux espaces verts. Or, l'accès à des espaces verts de qualité permet de réduire les inégalités socio-économiques en procurant des bienfaits pour la santé physique et mentale<sup>2,3</sup>.

### En santé sous la canopée

En ville, les îlots de chaleur – espaces caractérisés par une absence de végétation – contribuent à accroître la pollution de l'air. Les arbres et les espaces verts améliorent la qualité de l'environnement en absorbant les polluants comme l'ozone et les métaux lourds, et en réduisant le bruit et la température ambiante<sup>4</sup>. La création d'îlots de fraîcheur permet ainsi de diminuer la température et d'améliorer la qualité de l'air. L'indice de canopée, qui correspond à la proportion de la superficie aérienne occupée par le feuillage des arbres, a une valeur moyenne de 20% sur l'île de Montréal. Les effets sont cependant optimaux sur la qualité de l'air et pour le rafraîchissement des températures lorsque la canopée couvre au moins 40% de l'espace urbain<sup>5</sup>.

Contre les effets nocifs des îlots de chaleur sur la

santé devient de plus en plus préoccupant dans le contexte des changements climatiques et de la multiplication des épisodes de canicule. La présence de milieux naturels et la fréquentation des espaces verts procurent plusieurs bienfaits pour la santé, notamment une réduction de l'incidence des accidents vasculaires cérébraux, de l'hypertension, de l'asthme et des maladies coronariennes<sup>6</sup>. Une méta-analyse récente a même permis d'établir une association inverse entre l'exposition à la verdure environnante et la mortalité, toutes causes confondues<sup>7</sup>. De nombreuses études ont également démontré les bienfaits du contact avec la nature sur la réduction du stress et de la fatigue et, en contexte urbain, sur l'augmentation de la cohésion sociale et la réduction de l'isolement social<sup>8</sup>.

### Des populations captives du bitume

La présence d'espaces verts à proximité du lieu de résidence est particulièrement importante pour les enfants et les personnes à faible revenu, car ces populations sont davantage captives de leurs quartiers<sup>9,10</sup>. Certains privilégiés ont pu fuir l'épicentre de la pandémie en se réfugiant dans leurs résidences secondaires et ont ainsi pu profiter de la période de confinement pour se ressourcer et se reconnecter à la nature. Pour prendre la clé des champs, d'autres ont patiemment attendu la réouverture des campings et autres lieux de villégiature afin d'assouvir leur soif de plein air et troquer les quatre murs de leur logis pour le calme apaisant des grands espaces. Tous ne peuvent cependant se permettre de mettre leur quotidien sur pause le temps d'un séjour à l'extérieur de la ville.

### La nature pour toutes et tous

Face à l'insuffisance des espaces verts qu'elle constate à Montréal, la professeure d'écologie urbaine à l'Université Concordia, Carly Ziter, propose de saisir l'après-pandémie comme une « occasion unique pour plaider en faveur de villes plus vertes, et plus équitables »<sup>15</sup>. Elle invite à

repenser complètement les quartiers pour les personnes qui y vivent plutôt que pour les voitures qui y transitent. (...) Le professeur à la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke Louis-Philippe Ayotte-Beaudet fait la promotion de ce projet pédagogique, qui prend de l'ampleur depuis plusieurs années au Québec et permet d'ancrer les apprentissages et le développement des jeunes dans la nature, dès la petite enfance. Parmi les avantages associés à la pédagogie en plein air, notons l'amélioration de l'estime de soi et de la motivation des enfants, l'amélioration de la forme physique et le développement d'un goût pour le temps passé à l'extérieur, que les jeunes tendent à transmettre à leur entourage<sup>16,17</sup>.

La présence et la qualité des espaces verts contribuent à réduire les inégalités socio-économiques en santé, et cela a d'autant plus d'impact dans les milieux économiquement défavorisés. Accroître la présence et la qualité des espaces verts, en voilà une bonne façon pour relancer l'économie et mettre à profit les cônes orange et les *pépines* de la ville de Montréal!

Nous vous invitons à lire l'original de l'article d'Annie où vous trouverez les références que vous pourrez aussi consulter en vous rendant à l'adresse suivante :

<https://geoweb.lemig.umontreal.ca/geolibre/ind ex.php/2021/02/18/prendre-la-cle-des-champs-au-temps-de-la-covid-19/>

N.B. En appui aux idées développées dans cet article, nous reviendrons dans une prochaine édition de *L'intendant* sur la nécessité d'intégrer la nature en ville et non la ville dans la nature.

\*\*\*\*\*

### VISITE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL À LA RÉSERVE NATURELLE DE LA BAIE-DES-BRISES



De gauche à droite : M. Pierre Léger, Mme Denise St-Germain, M. Jean-Luc Génier et M. Paul Mercier. Photo JML 1<sup>er</sup> oct. 2021

Grâce à une intervention de Jean-Luc à la mairie de Saint-Stanislas de Kostka, le 1<sup>er</sup> octobre dernier nous avons eu l'honneur et le privilège d'accueillir l'inspecteur municipal, M. Paul Mercier, à la *Réserve naturelle de la Baie-des-Brises*. Jean-Luc (conseiller au CA de CIEL), Pierre Léger (bénévole), Denise Saint-Germain (sec.-trés.) et Jean-Marie Latreille (président) ont accompagné M. Mercier lors d'une marche sur les 4 km d'un sentier aménagé sur tout le pourtour de la réserve naturelle. La marche a duré environ 3 heures.

M. Mercier a été impressionné par la richesse et la beauté de cette oasis de verdure d'une superficie de 30 hectares au cœur d'un développement domiciliaire dans sa municipalité. Nous avons porté une attention particulière au côté sud-est de la réserve naturelle dont le voisinage est devenu un véritable chantier de multiples constructions en bordure des rues Des Cygnes, Des Colibris, Des Parulines et Des Sarcelles.

M. Mercier s'est montré réceptif et à l'écoute de nos commentaires. Nous tenons à le remercier pour sa disponibilité un vendredi après-midi où il a consacré 3 heures de son temps pour une visite de la *Réserve naturelle de la Baie-des-Brises*. Il s'agit, nous l'espérons, du début d'une nouvelle ère de collaboration avec la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka.

\*\*\*\*\*

### DES BÉNÉVOLES À L'ŒUVRE



Le Centre d'intendance écologique (CIEL) désire exprimer tous ses remerciements à 2 bénévoles qui ont beaucoup travaillé à l'aménagement et à l'entretien de notre sentier de 4 km sur le pourtour de la RN de la Baie-des-Brises. Sur la photo de gauche, on aperçoit Daniel Leblanc (à g.) et Pierre Léger qui, pendant 3 mois, du mois d'août au mois de novembre ont consacré une journée par semaine à ce travail. De plus, ils ont établi des contacts cordiaux avec les nouveaux résidents du développement domiciliaire en cours, les incitant avec succès au respect des limites de terrain avec la RN. Le Centre d'intendance (CIEL) exprime toute sa gratitude à ces 2 bénévoles si généreux de leur temps.